



Etablissement Public Foncier
de Grand Est

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 06 DECEMBRE 2023

Délibération N°CA23/070

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2020-2024
CONVENTION D'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE
PLOMBIERES-LES-BAINS - 7 rue Liétard
VO10P048900**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Grand Est,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2020-2024 approuvé le 4 décembre 2019 et le 4 mars 2020 pour tenir compte des orientations stratégiques de l'État, adapté le 07 décembre 2022,

Vu le règlement intérieur institutionnel, et notamment son article 19, le conseil d'administration faisant valoir son droit d'évocation,

Vu la demande formulée par la commune de Plombières-les-Bains souhaitant l'intervention de l'EPFGE pour assurer la réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur le site dit « 7 rue Liétard » situé sur son territoire communal,

Sur proposition du Président,

- approuve la convention à passer avec la commune de Plombières-les-Bains et l'Association Vosgienne d'Information et d'Aide au Logement annexée à la présente délibération, portant sur la réalisation d'une étude technique et de programmation et sur le montage financier de l'opération et la recherche de partenaires pour une enveloppe financière d'un montant prévisionnel de 24 000 € TTC pris en charge à 40% par l'EPFGE, à 30% par la commune de Plombières-les-Bains et 30% par l'Association Vosgienne d'Information et d'Aide au Logement,
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la commune de Plombières-les-Bains et l'Association Vosgienne d'Information et d'Aide au Logement la convention d'étude pré-opérationnelle annexée à la présente délibération,
- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions de ladite convention.

VU ET APPROUVE

Le

21 DEC. 2023

La Préfète de Région,

Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes

Le Président du Conseil d'Administration,

Antony CAPS

Samuel BOUJU